



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 2 octobre 2024

Séance Publique du
Mardi 8 octobre 2024

COMPTE-RENDU DE DELEGATIONS – EMPRUNTS 2024

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Michel LE MESTRALLAN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Guillaume GOURLAIN à Brigitte LE LIBOUX, Patricia QUERO-RUEN à Armelle GEGOUSSE, Claudie LE BIHAN à Marie-Christine LE NORMAND, Antoine GOYER à Christian PERRIEN, Christine BARETTE à Pascaline ALNO, Laëtitia LAFFONT à Claude ORVOINE, Annie VERDES à Marie-Hélène HUCHET.

Absent : Loïc TONNERRE.

Secrétaire de séance : Ludovic ILLIEN.

Présents : 25
Pouvoirs : 07
Absent : 01

n°02

COMPTE-RENDU DE DELEGATIONS – EMPRUNTS 2024

Rapporteur : Ronan LOAS

Le Maire expose que pour les besoins de financement du programme d'investissement 2024 deux emprunts ont été contractés pour un montant total de 2 143 500 €.

- Emprunt contracté auprès de la NEF
 - Montant du capital emprunté : 1 300 000 €
 - Amortissement progressif
 - Durée : 15 ans
 - Taux fixe : 3.40 %
 - Base de calcul : 30/360 j
 - Frais : 1 560 € TTC
 - Echéances trimestrielles
- Emprunt contracté auprès du Crédit Agricole du Morbihan
 - Montant du capital emprunté : 843 500 €
 - Amortissement constant
 - Durée : 15 ans
 - Taux fixe : 3.28 %
 - Base de calcul : 30/360 j
 - Frais : 674.80 € TTC
 - Echéances trimestrielles

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 3 juin 2024 d'engagement auprès de la NEF ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 5 juillet 2024 d'engagement auprès du Crédit Agricole du Morbihan ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines, agglomérations » du 26 septembre 2024 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir débattu :

- PREND acte des informations

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire